



©



## Revalidation fonctionnelle

La revalidation fonctionnelle c'est quand on aide une personne à garder ou retrouver ses capacités ou à développer de nouvelles capacités après un accident, une opération, une maladie. C'est pour aider les personnes à mieux se débrouiller dans la vie de tous les jours.



L'AVIQ donne de l'argent à plusieurs services :

### 1) Les équipes de soins palliatifs

Les soins palliatifs ce sont les soins qu'on donne à une personne qui est très malade jusqu'à sa mort.



Les équipes de soins palliatifs aident les soignants et les spécialistes qui accompagnent les personnes malades.



Les équipes aident les soignants à trouver des idées pour mieux aider les personnes malades par exemple pour avoir moins mal.

Elles aident et écoutent :

- les malades en fin de vie qui ont des soins palliatifs,
- les familles des malades,
- les personnes qui travaillent



dans les services de soins palliatifs.

## 2) Les équipes d'aide pour la mobilité

Ce sont des équipes qui aident les personnes à mobilité réduite à obtenir un fauteuil roulant ou une voiturette par exemple.

## 3) Des centres de revalidation fonctionnelle

Ce sont des centres qui aident les personnes qui ne savent plus faire des choses à cause d'un accident, d'une opération, d'une maladie. Les centres aident ces personnes à mieux se débrouiller dans la vie de tous les jours.



Ces centres accueillent des enfants, des adolescents et des adultes avec de grosses difficultés.



Ces centres aident les personnes :

- à se sentir mieux même si elles ont des difficultés,
- à avoir une meilleure qualité de vie,
- parfois à retourner à l'école ou au travail.

Il y a des centres de revalidation où on peut dormir et d'autres qui sont ouverts seulement pendant la journée.

L'AVIQ donne de l'argent aux centres de revalidation fonctionnelle qui s'occupent des personnes avec :



- de difficultés pour parler,
- des difficultés de comportement
- des difficultés pour voir,
- des problèmes avec la drogue ou l'alcool,
- des maladies mentales.

Il y a aussi des centres de revalidation

pour les personnes qui ont un handicap depuis leur naissance ou à creuse d'une maladie.

Par exemple ils ont des difficultés à marcher.

Pour avoir plus d'informations sur ces services, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante :

[dtf.crf@AVIQ.be](mailto:dtf.crf@AVIQ.be)

